



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 112589

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la situation de la filière de recyclage et de récupération des textiles, victime d'une crise structurelle provoquée par l'inexorable baisse de la qualité des textiles collectés. Cette filière joue un rôle fondamental en matière de création d'emplois, notamment dans le cadre de dispositifs d'insertion, tout en oeuvrant de façon importante en faveur de la protection de l'environnement. Pour faire face aux menaces qui pèsent sur cette branche de notre économie, un groupe de travail sur la récupération des textiles a été mis en place au mois de février dernier par le Gouvernement et a rendu son rapport à la mi-juillet 2006. Aussi, il lui demande les dispositions qu'il entend prendre pour préserver les milliers d'emplois de ce secteur, tant au plan national qu'au niveau européen.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112589

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12848